## ANCIENS COMBATTANTS CANADA (ACC) PROGRAMME DE CHOIX (PDC) 12 – SERVICES PARAMÉDICAUX PHYSIOTHÉRAPEUTES – NOUVELLE-ÉCOSSE MISE À JOUR DU TABLEAU DES AVANTAGES

Janvier 2014

Anciens Combattants Canada (ACC) souhaite vous aviser de la modification du code d'avantage visant la physiothérapie en Nouvelle-Écosse, dans le cadre du programme de choix (PDC) 12 – Services paramédicaux. La modification entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2014.

Pour les services portant le code inscrit ci-dessous, les fournisseurs recevront un remboursement équivalant à leurs frais habituels et raisonnables, <u>jusqu'à un maximum</u> de 75 \$ pour la première visite et de 60 \$ pour les visites suivantes.

CODE	DESCRIPTION
244987	Physiothérapeute - Visite

Les fournisseurs ne doivent pas facturer les services plus chers aux clients d'ACC qu'à leurs autres clients résidant dans la province où ils pratiquent.

Veuillez communiquer cette information aux membres de votre association. Si vous ou vos membres avez des questions, n'hésitez pas à communiquer sans frais avec Croix Bleue, au service de renseignements aux fournisseurs de votre région, en composant le 1-888-261-4033.

Nous vous remercions pour les soins et services continus que vous fournissez à nos anciens combattants.



